

15 – 22 mars 2020

## **Débat sur le commerce : un mélange des genres ?**

Marc Vuillemot et son équipe ne répondront pas à l'invitation de Bernard Benet à participer à un débat sur le commerce. Dans un communiqué, le maire sortant et son équipe déclinent en effet la proposition du président de l'association des commerçants des Sablettes - lequel a pris fait et cause pour l'équipe de Serge Daninos. Pour expliquer leur position, Marc Vuillemot et sa colistière Cécile Jourda assurent « *ne pas craindre le dialogue ni la confrontation* », mais refusent de s'associer à un événement pouvant être tendancieux : « *Est-ce l'association des commerçants des Sablettes qui convie, ou la liste de Serge ?* », interrogent-ils. Et d'estimer que « *ce flou cultivé est grave pour l'éthique publique. Et même pour les commerçants que M. Benet veut défendre* », ajoutent les chefs de file de la liste de gauche, considérant qu'il s'agit d'un « *mélange des genres* » et qu'« *une association de défense des intérêts de commerçants, comme toute structure relevant de la Loi de 1901, doit être strictement apolitique* ».

## **Le Rassemblement national face à l'hypothétique rassemblement républicain**

Destinée à lui faire barrage – tout comme d'ailleurs au maire sortant - la proposition d'une « règle républicaine » émise par Jean-Pierre Colin en vue du deuxième tour de scrutin, est logiquement moquée par le candidat du Rassemblement national. Dorian Munoz estime en effet que le colistier de Nathalie Bicaïs use de « *petites magouilles électorales* », « *n'hésitant déjà pas à négocier des hypothétiques voix au second tour* ». Et de commenter : « *Grand habitué des arrangements entre amis, M. Colin vient de lancer un pathétique appel au désistement de tous ceux qui n'ont pas su et encore moins voulu se rassembler jusqu'à présent* ». L'initiative du colistier de Nathalie Bicaïs n'a d'ailleurs pas (encore) rencontré d'écho favorable, ayant été rejetée à ce jour par Sandra Torres et Serge Daninos. Désormais, la question serait plutôt de savoir qui sera, au soir du 15 mars, en mesure de se désister ou non pour le mieux placé des opposants à Marc Vuillemot et Dorian Munoz.

**M. G.**